

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 010299 – AFR 25/010/01

Action complémentaire sur l'AU 99/01 (AFR 25/006/01 du 18 avril 2001) et suivantes (AFR 25/007/01 du 20 avril 2001 et AFR 25/008/01 du 27 avril 2001)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / RECOURS ABUSIF À LA FORCE PAR LES FORCES DE SÉCURITÉ

ÉTHIOPIE

des étudiants de l'université d'Addis-Abeba
des civils manifestant à Addis-Abeba, notamment des élèves du secondaire
Lidetu Ayalew, secrétaire général du Parti démocratique éthiopien (PDE)
Tamerat Tarakegn, membre du comité central du PDE
Tadiwos Tantu, membre du comité central du PDE
plus de 30 membres de l'Organisation populaire de tous les Amhara (OPTA)

Personne relâchée :

Seifu Mekonnen, journaliste travaillant pour l'hebdomadaire de langue amharique *Mebrek*

Londres, le 10 mai 2001

Le journaliste Seifu Mekonnen a été libéré sans inculpation le 26 avril.

On ignore tout du sort des membres du Parti démocratique éthiopien (PDE) et de l'Organisation populaire de tous les Amhara (OPTA) qui seraient détenus au secret. On est également sans nouvelles de plus de 100 étudiants qui sont toujours aux mains des autorités. D'après les informations recueillies, tous ont été arrêtés à la suite des émeutes qui s'étaient déroulées à Addis-Abeba les 17 et 18 avril. Il est à craindre qu'ils ne soient soumis à la torture ou à d'autres formes de mauvais traitements. Les membres du Réseau d'Actions urgentes sont priés de continuer à intervenir en leur faveur.

ACTION RECOMMANDÉE : aérogramme / lettre par avion / courrier électronique / fax (en anglais ou dans votre propre langue) :

– saluez la libération de Seifu Mekonnen ;

– dites-vous préoccupé par les informations selon lesquelles plus de 100 étudiants sont toujours détenus, et par le fait qu'on demeure sans nouvelles des membres du Parti démocratique éthiopien (PDE) et de l'Organisation populaire de tous les Amhara (OPTA) qui ont « disparu » ;

– appelez les autorités à révéler le lieu de détention de ces personnes, et à fournir des éclaircissements sur les motifs pour lesquels elles ont été arrêtées ;

– demandez instamment que toutes les personnes maintenues en détention soient immédiatement autorisées à consulter les avocats de leur choix, à entrer en contact avec les membres de leur famille, et à recevoir les soins médicaux requis par leur état de santé ;

– exhortez les autorités à veiller à ce qu'aucune de ces personnes ne soit soumise à la torture ni à d'autres formes de mauvais traitements ;

– appelez les autorités à relâcher les individus détenus, à moins qu'ils ne soient inculpés d'infractions prévues par la loi ;

– faites part de votre vive inquiétude au vu des informations selon lesquelles plus de 31 personnes auraient été tuées et des centaines d'autres blessées au cours des émeutes qui se sont déroulées à Addis-Abeba ;

– exhortez les autorités à ouvrir des enquêtes indépendantes et impartiales afin de déterminer si ces personnes ont été victimes d'homicides illégaux et, si tel est le cas, à traduire en justice les responsables présumés.

APPELS À :**Premier ministre :**

His Excellency Meles Zenawi
Prime Minister, Office of the Prime Minister
PO Box 1031, Addis Ababa
Éthiopie

Fax : + 251 1 552020

Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Premier Ministre,*

Responsable de la police :

Commissioner of Police
Office of the Commissioner of Police
Ministry of Justice
PO Box 21321, Addis Ababa
Éthiopie

Fax : + 251 1 550278

Formule d'appel : *Dear Sir, / Monsieur,*

Ministre de la Justice :

Mr Werede-Wold Wolde
Minister of Justice, Ministry of Justice
PO Box 1370, Addis-Abeba
Éthiopie

Fax : + 251 1 550278

Formule d'appel : *Dear Minister, / Monsieur le Ministre,*

COPIES À :**Directeur de la Sécurité :**

Mr Kinfu Gebre-Medhin, General Manager
Public Security, Office of the Prime Minister
PO Box 1031, Addis Ababa
Éthiopie

Fax : + 251 1 552020

Formule d'appel : *Dear Sir, / Monsieur,*

Ministre de l'Éducation :

Ms Genet Zewdie
Minister of Education, Ministry of Education
PO Box 1367, Addis Ababa
Éthiopie

Courriers électroniques : moe@telecom.net.et

Formule d'appel : *Dear Minister, / Madame la Ministre,*

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Éthiopie dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 20 JUIN 2001, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents
Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI : www.efai.org*